

## Le CSE et vos Vacances

### LOCATIONS ETÉ & HIVER - Appartements & Mobile Homes

Participation de 200 euros sur un séjour minimum de 7 jours sur toutes les locations réservées via le CSE



## Les chèques Vacances

Proposés à tous les salariés en CDI

Lors de votre demande de Chèques Vacances, vous devez vous munir :

- De l'original de la fiche de paie du dernier mois de Décembre
- De l'original de la fiche de paie du mois où la prime d'intéressement a été virée (pour les personnes qui ne l'ont pas placée)
- D'un Relevé d'Identité Bancaire récent pour les prélèvements
- D'un chèque non rempli pour le règlement de la première mensualité
- Des justificatifs de paiement des indemnités de maladies / congés de maternité pour l'année précédente (Uniquement pour des absences globales sur l'année > 10 jours)

(Épargne maxi = 50€ - Tranches d'abondements et de salaires identiques)

*Le refus de présentation des justificatifs demandés entraîne l'application de l'abondement minimum. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. En cas d'erreur de RIB, le CSE ne prendra pas en charge les mensualisations et les frais engendrés. Le dossier pourra être annulé en cas de récidive de non paiement.*

## Vive le Sport !

Pour toute activité sportive du salarié, du conjoint ou un de ses enfants à charge (de 6 à 18 ans) le CSE vous offre une carte Illicado de 30 €

- Une seule activité par an et par salarié sur présentation de la licence et du justificatif de règlement
- Montant mini de la licence : 30€
- La subvention CSE ne peut pas dépasser le montant maxi de la cotisation payée
- Période de référence : Janvier à Décembre (La date de la licence et/ou du justificatif de paiement faisant foi)



## Concerts et Spectacles

- 1 fois par an sur 1 spectacle acheté chez **Cultura**, 3 bons d'achat de 10 € par salarié offert par votre CSE



## Les Colonies de Vacances

Une subvention au frais de colonies sera attribuée par le CSE dans les conditions suivantes :

**Bénéficiaires :**

- Tous les enfants des membres du personnel Garrett : CDI / CDD / A temps complet ou partiel / Les nouveaux embauchés

**Séjours subventionnés :**

- Tous les séjours d'une durée minimum de 5 jours (4 jours si la semaine comporte un jour férié)
- Colonies de vacances (jusqu'à l'année des 16 ans inclus)
- Centres aérés (jusqu'à l'année des 16 ans inclus)
- Classes transplantées (jusqu'à l'année des 16 ans inclus)
- Séjours linguistiques (jusqu'à l'année des 18 ans inclus)



**Conditions d'attribution :**

- Présentation de l'original de l'attestation annuelle de revenus Garrett ou à défaut, la fiche de salaire de Décembre. La base de calcul sera le montant net fiscal figurant sur ce document (Pour les salariés à temps partiel, les nouveaux embauchés et les CDD de moins de un an de présence, la base de calcul sera le montant net fiscal ramené à un temps de travail de 100 %).
- Si un salarié refuse de présenter ce document, il se verra attribué la subvention CSE minimum.

**Étape de constitution du dossier :**

- Remise du document "Subvention colonies" (à retirer au local CSE) dûment complété et signé.
- La demande de subvention devra être déposée au CSE par le membre du personnel Garrett.
- La subvention CSE sera comprise entre 15 % et 55 % en fonction de la courbe.
- Le plafond annuel de facture par enfant donnant droit à subvention CSE est limité à 400 €.
- Tout dépassement restera à la charge complète des parents.
- Le montant minimum pris en compte de la facture totale sera de 20 €. En dessous de 20 €, le dossier ne sera pas pris en compte. Il ne sera pas remboursé de montants inférieurs à 6 €.

**Nota :** Aucune subvention colonies ne sera versée si une des étapes ci-dessus n'est pas respectée.

## Profitez des avantages Partenaires :

- Poneys des 4 saisons
- ODCVL (projets éducatifs)
- Neige et Soleil



NEIGE ET SOLEIL



## Aide au Logement

Vous pensez Prêt d'Accession au Logement Principal ou Prêt Travaux...

Alliance Territoires vous propose beaucoup plus que cela !

<https://www.actionlogement.fr/>



**GARRETT**  
Thaon-les-Vosges

## Guide Pratique 2023



**Horaires d'ouverture Local CSE**

**MARDI – JEUDI – VENDREDI**

**9h00 à 11h30**

**13h00 à 15h30**

Nous contacter :

**CSE GARRETT**

ZI Inova 3000

2, rue de l'Avenir

88150 Thaon-les-Vosges

+33 3 29 67 29 81

[pascal.deloy@garrettmotion.com](mailto:pascal.deloy@garrettmotion.com)

**Vous souhaitez être informé des nouveautés ?**

- Inscrivez vous à la Newsletter via le site internet du CSE : [www.csegarrett.com](http://www.csegarrett.com) ou directement au local CSE
- Rejoignez la page Facebook du CSE : **CSE Garrett**

## Qu'est ce qu'un CSE ?

Toute entreprise d'au moins 50 salariés doit mettre en place un Comité Sociale et Economique (CSE). Ce comité est composé de représentants du personnel et syndicaux, ayant un mandat de 4 ans maximum. Il est présidé par l'employeur. Il a des attributions économiques, sociales et culturelles.

Pour exercer ses missions, il dispose d'heures de délégation.

## A quoi sert le CSE ?

### Représentation du personnel

Le CSE assure l'expression collective des salariés. Il permet la prise en compte de leurs intérêts dans les décisions relatives à la vie dans l'entreprise (gestion et évolution économique et financière, organisation du travail, formation professionnelle, techniques de production).

### Gestion des activités sociales et culturelles

Le CSE assure, contrôle ou participe à la gestion de toutes les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise prioritairement au bénéfice des salariés, de leur famille et des stagiaires.

Chaque membre du CSE est tenu à une obligation de discrétion à l'égard des informations confidentielles auxquelles il a accès.

Source : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Le CSE à vos côtés au quotidien

Remise d'une carte Illicado d'un montant de **90 €** pour chaque événement de la vie : **Naissance, Mariage, Pacs, Retraite.**



Lors du **décès** d'un salarié ou d'un membre de sa famille proche, le CSE procède à l'envoi de fleurs ou participe à un don pour un montant de **54 €**.

**Important :** Depuis la mise en place du RGPD (protection des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne) les Ressources Humaines ne transmettent plus les informations personnelles des salariés au CSE. N'oubliez donc pas d'avertir le CSE lorsqu'un événement intervient au sein de votre famille (naissance, mariage...)

## Billetterie locale – disponible local CSE

| Billetterie directement disponible au local CSE |   | Tarif CSE | Tarif Public |
|---|---|-----------|--------------|
| CINEMA PALACE - Epinal                          | 10 tickets  | 53,00 €   | 65,00 €      |
| CINEMA UGC - Epinal                             | Ticket  | 6,30 €    | 7,36 €       |
| KARTING - Rambervillers                         | Carte de 5 x 10 mn (pour enfant et adulte)        | 45,00 €   | 55,00 €      |
|   | Carte de 10 x 10 mn (pour enfant et adulte)       | 85,00 €   | 111,00 €     |
| ZOO d'Amnéville + Aquarium                      | Enfant (de 3 à 11 ans inclus)                     | 27,00 €   | 40,50 €      |
| PECHE Daleu                                     | 1 ticket (vérifier date d'ouverture au local CSE) | 9,00 €    | 15,00 €      |
| Découverte Planeur                              | 1 Billet  | 40,00 €   | 80,00 €      |
| Découverte ULM                                  | 1 Billet  | 15,00 €   | 35,00 €      |

- Ajustement des tarifs suite à une augmentation des prix publics 2022.
- Tarifs applicables au 21/02/2023.
- Ces tarifs sont révisables en cours d'année en fonction des modifications que pourraient appliquer nos fournisseurs
- Un suivi individuel des achats "Billetterie" subventionnés a été mis en place depuis 2013 par le CSE.
- Le CSE pourra être amené à limiter en cours d'année, certaines ventes afin de respecter le budget annuel alloué.
- La vente des billets ou abonnements subventionnés par le CSE est exclusivement réservée pour une utilisation par le salarié, son conjoint et ses enfants à charge. Tout salarié qui enfreindrait ces règles se positionne de fait en dehors des règles de fonctionnement citées ci-dessus dont les conséquences seront analysées et décidées par le CSE au cas par cas.

## Billetterie nationale – Accès Culture

- Consulter le catalogue on line : <http://www.acces-culture.fr/> (lien accessible également depuis le site internet du CSE)
- **Déposer votre commande au local CSE accompagnée de votre règlement**
- Délai de réception : 48 h après **commande passée par le salarié du CSE**



## En 2023, 210 partenariats avec l'InterCSE

- Un regroupement de 15 CSE basés autour d'Epinal.
- Regroupe environ 4 800 salariés
- Environ 15 000 à 20 000 ayants droits

Proposer davantage d'œuvres sociales aux salariés grâce à sa force de négociation

Développer des activités locales et soutenir les entreprises locales

- Pour en profiter, demander la carte InterCSE au local CSE
- Liste disponible local CSE, site internet du CSE ou la page Facebook « Inter CSE Epinal »



## Également, de nombreux avantages... (\*)

Gîtes de France, Center Parc, Wonderbox, Costa Croisières, Passtime, Carte l'Invitation, Produits Valette, Produits Fleurons de Lomagne, Produits Fous du Terroirs, Couches Fixies, et bien d'autres...

(\*) Informations et codes d'accès disponibles local CSE

## Aide aux devoirs – 100% pris en charge par le CSE

De l'aide en direct en ligne de la part d'un véritable enseignant en mathématiques, langues étrangères, français, SVT, physique, chimie, philosophie, histoire, géographie... pour les étudiants, lycéens, collégiens et les élèves du primaire



**Demandez vite votre code d'accès personnel**  
Informations disponibles local CSE  
ou sur <https://www.proffexpress.com/>